



PARTENAIRE D'AVENIR

**TRANSITIONS**

**PRO**

Pays  
de la Loire

Financer sa formation avec le CPF  
Projet de Transition Professionnelle  
(CPF PTP)

- Du Fongecif à Transitions Pro Pays de la Loire
- Opérateurs CEP et Transitions Pro : quelle articulation ?
- Financer sa reconversion avec le CPF PTP ou le dispositif démissionnaire
- Zoom sur le CPF PTP
- Transitions Pro : quels services ?

# Du Fongecif à Transitions Pro (principales évolutions)

Informations auprès des salariés

Gestion du Congé Individuel de Formation (CDI et CDD)

Opérateur de Conseil en Evolution Professionnelle

(Financement du bilan de compétences)

(Financement de la Validation des Acquis de l'Expérience)

Public : salariés du secteur privé (Interprofessionnel)

Budget : 48 Millions d'Euros

Effectif : 37

Implantation régionale forte

**FONGECIF**

**Transitions Pro Pays  
de la Loire**

- Informations auprès des salariés
- Gestion du CPF Projet de Transition Pro (CPF PTP)
- Commission Paritaire Inter Régionale (CPF PTP et avis réel et sérieux des démissionnaires)
- Public : tous les salariés du secteur privé (y compris intérimaires, intermittents)
- Budget : 25 millions d'Euros
- Effectif : 24
- Implantation régionale forte (en cours)

# 3 missions

## Transitions professionnelles

- CPF Projet de Transition Professionnel (CPF PTP)
- Dispositif démissionnaire

## Besoins en compétences et accompagnement

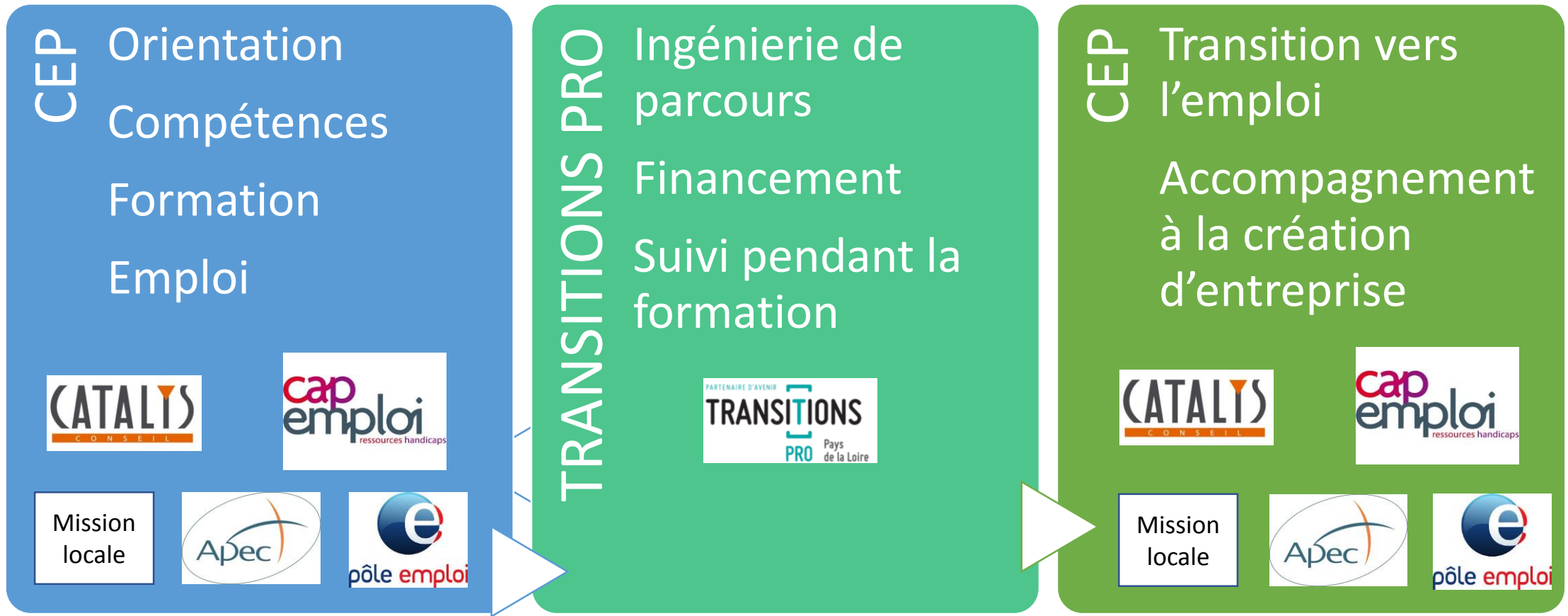
- Informations du public et suivi de la mise en œuvre du CEP
- Analyse des besoins en emploi, en compétences, en qualification au niveau régional

## Certifications paritaires interprofessionnelles

- Déploiement des certifications paritaires interprofessionnelles



## CEP et Transitions Pro : Quelle articulation ?



22/11/2019

# 1er janvier 2020 : le service du conseil en évolution professionnelle aux actifs occupés est ouvert

Conseil en évolution professionnelle



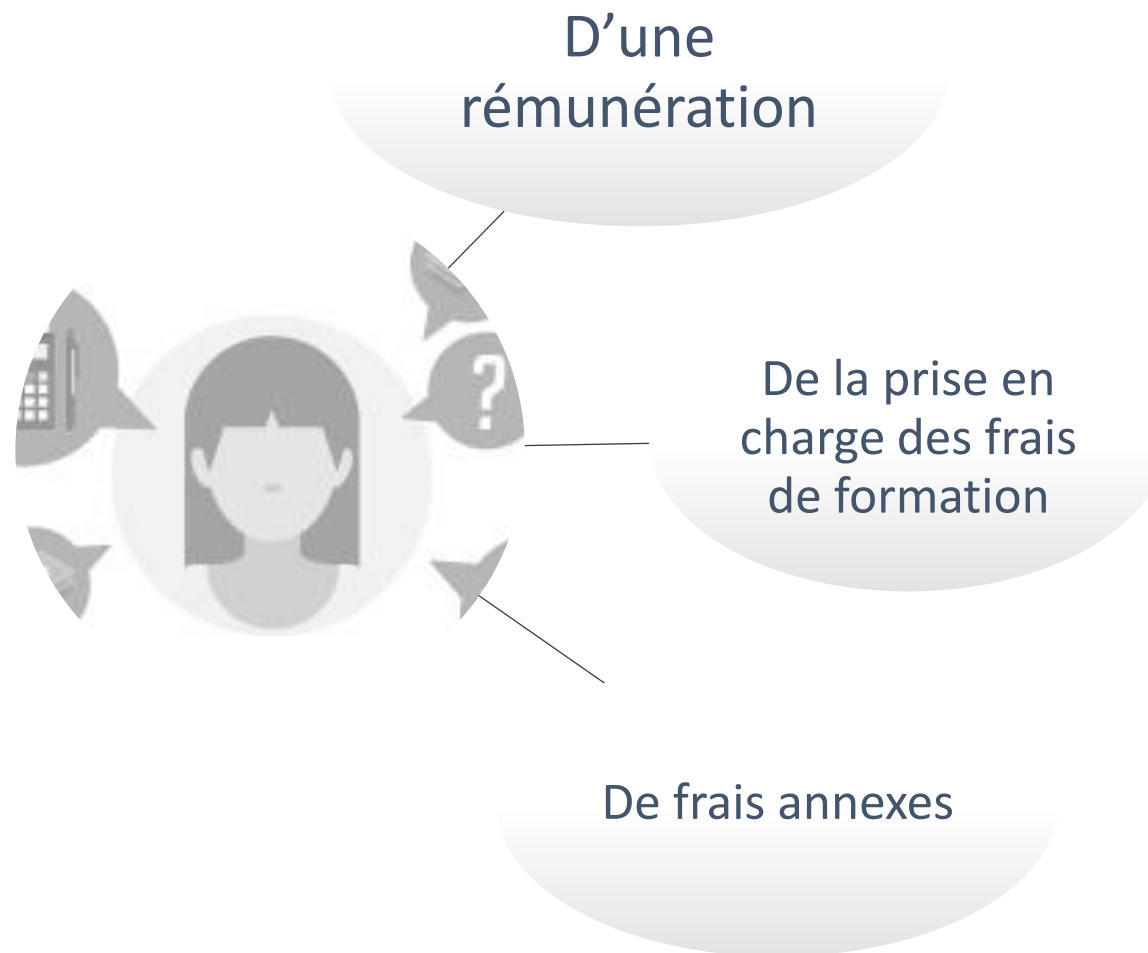
<http://www.mon-cep.org/>

# Les principes fondamentaux du CPF PTP



- Le CPF PTP est une modalité particulière du Compte Personnel de Formation
- Il permet de s'absenter de son poste (moyennant une autorisation d'absence) pour préparer un nouveau métier en se formant
- La Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR) procède à l'examen de la demande de prise en charge du salarié.

# Avec le CPF PTP, je peux disposer :





- Contrat de travail **suspendu** mais non rompu
- **Maintien de sa protection sociale** et couverture contre le risque d'accident du travail
- À l'issue de la formation, le salarié **réintègre son poste de travail** ou un poste équivalent.
- L'employeur n'est pas tenu de proposer un autre emploi prenant en compte la qualification acquise pendant la formation.
- Le temps passé en formation est **assimilé à du temps de travail effectif** pour le calcul des congés payés, d'ancienneté.

Il en va de même à l'égard des droits auxquels le salarié peut prétendre du fait de son ancienneté dans l'entreprise : par exemple les primes (13<sup>e</sup> mois, vacances, bilan ou gratifications) liées à l'ancienneté dans l'emploi.



# Pour qui ?

## CDD

24 mois en qualité de salarié, au cours des 5 dernières années dont 4 mois (ou 120 jours), consécutifs ou non, en CDD au cours des 12 derniers mois.

Attention [vous devez être en poste au moment du dépôt de votre dossier.](#)

[L'action de formation doit débuter dans les 6 mois suivants le terme du contrat](#)

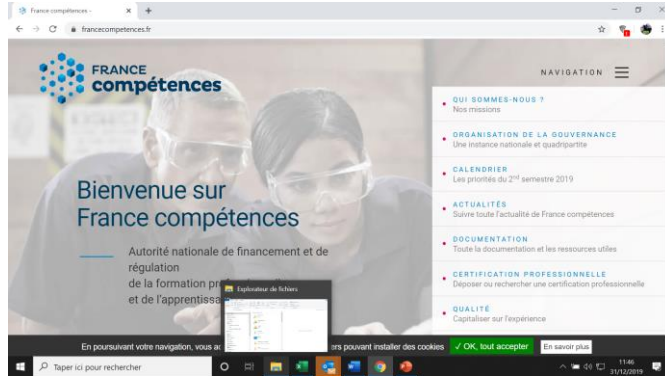
## CDI

Ancienneté d'au moins 24 mois, dont 12 mois dans l'entreprise à la date de départ en formation.

## Contrat de travail de droit privé

**Intérimaires et intermittents** : consultez nos conditions détaillées

# Ma formation peut-elle mobiliser le CPF PTP (« recevabilité » ) ?



Le CPF PTP peut être utilisé pour financer des formations devant être certifiantes, **éligibles au Compte Personnel de Formation et inscrites au RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) ou France Compétences**.



## Que vais-je demander à Transitions Pro ?



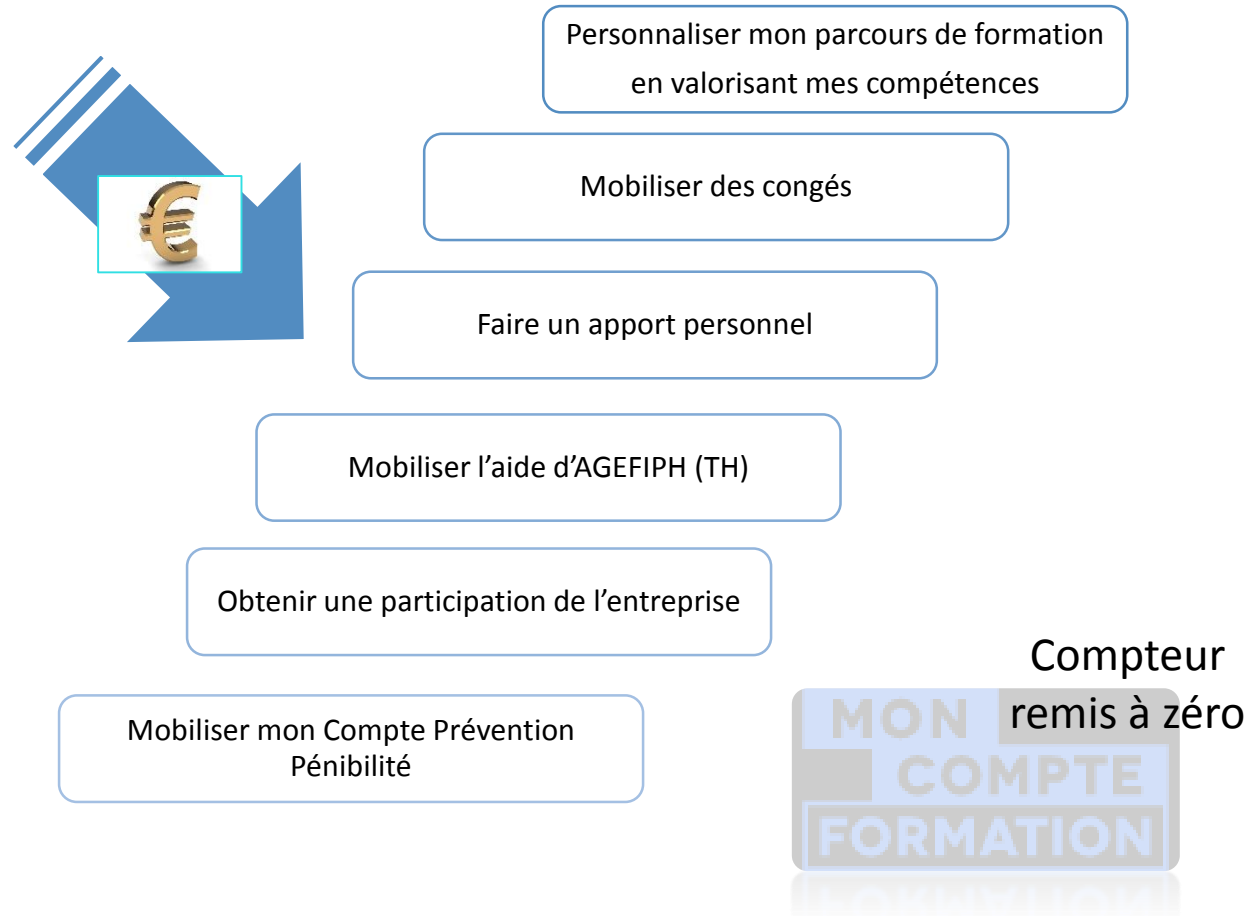
### Estimation du coût d'un projet d'une salariée (formation à temps plein)

Rémunération	Salaire net x 2 $1\ 500 \times 2 = 3\ 000$ Euros  Nombre de mois de formation x 10	30 000 Euros
Frais de formation	Devis TTC Parcours individualisé	8 200 Euros
Frais annexes applicables selon trajet formation / trajet travail	Distance Domicile/Travail comparée à distance domicile/ Formation > 20 kms  Nombre de jours de formation	1 500 Euros
<b>Total</b>		<b>39 700 Euros</b>

# Quels sont les leviers pour diminuer le coût de son projet ? Exemples



Je peux solliciter un accompagnement de Transitions Pro

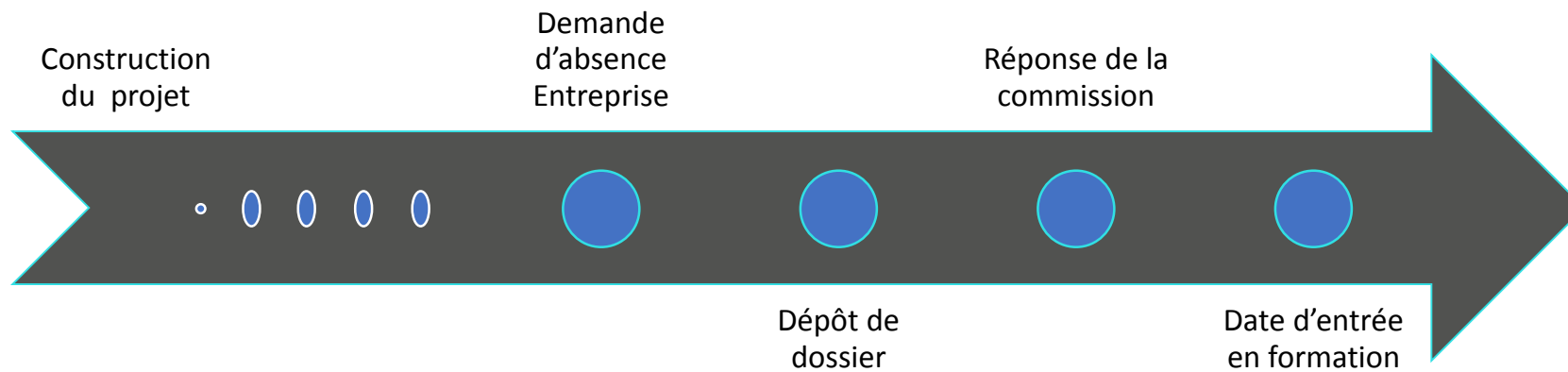


# Quels sont les plafonds de prise en charge ?



Rémunération	Salaire < ou = à 2 SMIC	Salaire > 2 SMIC	
	100 %	90%	60%
		Année 1 ou jusqu'à 1 200 heures	À partir de l'année 2 ou de la 1 201ème heures
Frais de formation	21 600 Euros TTC ou 32,94 Euros TTC/heure		

# Les échéances





J'utilise mon espace personnel :

- ⇒ demander un dossier
- ⇒ échanger avec Transitions Pro
- ⇒ télécharger mon volet et saisir mes informations
- ⇒ transmettre le volet à l'organisme de formation et à l'entreprise
- ⇒ saisir mon projet
- ⇒ sauvegarder des pièces



## Se reconvertir avec.... Exemple sur un projet de formation d'un salarié en CDI

Dispositif	CPF Projet de Transition Pro	Démisionnaire
Rémunération	Rémunération sur les 12 derniers mois de salaire*	Indemnisation 57 % salaire brut
Frais de formation	Prise en charge des frais de formation*  Cofinancements  * Voir plafonds	Financement personnel  CPF  Financement Pôle Emploi/Région (publics prioritaires)
Transports, hébergements	Forfait possible à partir d'un kilométrage réalisé	
Avantages	Maintien d'une rémunération et prise en charge des frais pédagogiques Maintien des droits Possibilité de retour dans l'entreprise	Rupture de contrat avec indemnisation
Points de vigilance	Limite de prise en charge Autorisation d'absence préalable 7 dossier sur 10 acceptés	Perte prime d'ancienneté Prise en charge des frais de formation Durée de l'indemnisation



## Les services pour chacun

Vous êtes salarié(e)

Vous êtes un organisme de formation

Vous êtes une entreprise

Vous êtes un partenaire

## Les services proposés aux salariés



Changer de métier



Choisir sa formation



Financer sa reconversion avec le CPF Projet de Transition Pro (CPF PTP)



Monter son dossier de financement CPF PTP



Argumenter sa demande de financement



Être accompagné(e) dans ses démarches sur internet



Faire appel à un courtier en formation



Valider un diplôme par son expérience



S'informer sur le dispositif démissionnaire





## Comment mobiliser nos services ?

<p><b>Pour s'inscrire à une réunion ou un atelier</b></p>	<p><a href="http://www.transitionspro-pdl.fr">www.transitionspro-pdl.fr</a>  <b>Espace personnel</b>  <b>Rubrique « Rendez-vous à venir »</b>  <b>Sélectionnez votre réunion</b></p>	<p>Depuis notre accueil téléphonique  0 810 19 16 80  Du lundi au vendredi de 9h à 12h30</p>
<p><b>Pour convenir d'un entretien individuel</b></p>	<p>Depuis notre accueil téléphonique   <b>0 810 19 16 80</b>  <b>Du lundi au vendredi de 9h à 12h30</b></p>	<p><b>OU</b> <a href="http://www.transitionspro-pdl.fr">www.transitionspro-pdl.fr</a>   Espace personnel  Rubrique « Mes échanges »  Indiquez vos disponibilités  Une de nos chargées de support vous contactera</p>
<p><b>Retirer un dossier</b></p>	<p><a href="http://www.transitionspro-pdl.fr">www.transitionspro-pdl.fr</a>  <b>Espace personnel</b>  <b>Rubrique « Mes échanges »</b>  <b>Indiquez votre demande de dossier dans votre message</b></p>	<p><b>OU</b> Depuis notre accueil téléphonique  0 810 19 16 80  <b>OU</b> Du lundi au vendredi de 9h à 12h30</p>



# Comment utiliser le site internet et votre espace personnel ?



 <p><b>La commission paritaire régionale (Dates, Budgets...)</b></p> <p>La commission La Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR) se réunit 1 fois par mois selon un planning fixé annuellement. La...</p>	<p><b>Les modalités et règles de prise en charge</b></p> <p>Si votre Projet de Transition Professionnelle est validé par la Commission Paritaire Interprofessionnelle Régionale (CPIR), la prise en charge de...</p> 
 <p><b>Documents utiles</b></p> <p>Notice explicative dossier CPF PTP Modèle de demande d'autorisation d'absence</p>	<p><b>Conditions générales</b></p> <p>CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTION D'UN CPF PROJET DE TRANSITION PROFESSIONNELLE (CPF</p> 

Je me connecte à mon espace personnel

Bienvenue sur votre nouvel espace personnel.  
 Actualisation des mots de passe

Pour vous connecter si vous êtes :

- Un bénéficiaire, il faut ajouter la lettre S devant votre identifiant (ex : S000000)
- Un organisme, il faut ajouter la lettre O devant votre identifiant
- Une entreprise, il faut ajouter la lettre E devant votre identifiant

N'hésitez pas à utiliser le lien « MOT DE PASSE OUBLIE » pour réinitialiser votre mot de passe.

1. MON IDENTIFIANT

2. MON MOT DE PASSE

Tableau de bord

- Mes échanges
- Mes rendez-vous
- Mon profil
- Mon projet
- Mes dossiers
- Dispositif démissionnaire
- Mes documents

**Demandez votre dossier CPF Projet de Tra**  
**Envoyez-nous un message dans "mes échanges" votre espace sécurisé**

Cliquez sur le lien ci-dessous pour visualiser votre dossier  
[COMMENT COMPLETER VOTRE DOSSIER](#)

---

Si votre dossier est financé, veuillez nous renvoyer la notification de décision Alexandre Millerand, 44200 Nantes ou bien la déposer dans votre dossier en l'attendant

---

L'équipe du Fongecif vous souhaite la bienvenue dans votre espace personnel.

En 2019, nos Conseillers en Evolution Professionnelle sont à votre disposition pour vous accompagner dans la préparation de votre projet de formation professionnelle et à la mise en œuvre de votre projet de formation.

C'est dans cet espace unique et personnalisé que vous pourrez poser vos questions confidentielles conformément à notre charte déontologique.

Plus votre profil sera complété, plus nos réponses seront précises. Tout ce que vous y mettez reste confidentiel, alors n'hésitez pas.



## Questions / réponses



Merci de votre attention